

Déviations 14/2024

Un aperçu des déviations du **1^{er} avril 2024** au **7 avril 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
06/04/2024	SAM	25/25R	19/25R	0846-1201	Vent 170° 15kts rafales 22kts en augmentation.
			19/19	1201-1600	La piste 25R est fermée suite aux travaux de maintenance.
		25/19,25R	19/19	1600-1745	Suite.
07/04/2024	DIM	25/19,25R	25L/25R	0637-1115	ATC-équipement de la piste 25R hors service.
			25/25R	1115-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation de Gouvernement fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudskamer van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

